



Septième congrès des jardins botaniques européens

Jardins botaniques européens et décennie pour la biodiversité

Défis et responsabilités pour les objectifs 2020

Muséum national d'Histoire naturelle, Paris

6-10 Juillet 2015



Conditions générales d'annulation et de remboursement

Toute demande d'annulation d'inscription devra parvenir par courrier postal à l'adresse suivante :

Secrétariat du congrès EuroGard VII
DJBZ - CP 45
57 rue Cuvier
75231 Paris cedex 05
France

ou par courrier électronique à : eurogard.2015@mnhn.fr

- Jusqu'au 30 avril 2015, remboursement de 100 %. Une retenue forfaitaire de 50€ pour frais de gestion du dossier sera appliquée.
- Du 1 Mai au 5 Juin 2015, remboursement de 50%. Une retenue forfaitaire de 50€ pour frais de gestion du dossier sera appliquée.
- À compter du 6 juin 2015, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

La demande doit être impérativement accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB).

Le remboursement sera effectué à l'issue du congrès au taux de change en vigueur à cette date. Les organisateurs du congrès ne peuvent être tenus responsables d'une perte financière liée à une modification du taux de change.